

2011/3685 - Attribution d'une subvention d'équipement de 500 000 euros à l'Association Ludopole pour l'aménagement de locaux à Lyon 2e - Approbation de la convention financière et vote de l'AP 2011-1 "subvention d'équipement Ludopole" (Délégation Générale à l'Immobilier et aux Travaux) (BMO du 27/06/2011, p. 1505)

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

Mme GELAS Nadine : Monsieur le Maire, chers Collègues, une courte intervention pour me réjouir, au nom du groupe Socialiste, du fort soutien apporté à l'association Ludopôle pour la réalisation des travaux d'aménagement de ses futurs locaux dans le Centre de loisirs de la Confluence.

En effet, cette association, forte de l'expérience très dynamique de l'Association Quai des Ludes, porte un projet culturel et social très innovant sur le jeu : un lieu de plus de 1.000 m² rassemblera des espaces dédiés à diverses formes de jeux, à des expositions, à un Centre de formation et d'expertise, et à d'autres activités, je passe.

Ce lieu sera ouvert et accessible à tous les publics, des plus jeunes aux plus âgés. Il renforcera l'offre de loisirs faite au Confluent, je pense en particulier à la Maison des Jeunes et de la Culture et puis il pourrait, de manière prospective très intéressante pour un secteur en pleine effervescence, constituer à terme un vrai pôle européen sur le jeu et le jouet.

Voilà pour ce dossier Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Madame Gelas, nous nous engageons avec 500.000 €. Si l'Association Quai des Ludes a besoin d'une garantie d'emprunt, notre Collègue Jean-Michel Daclin a demandé -comme nous-, que le Conseil général garantisse l'emprunt. J'espère bien évidemment que cela pourra se réaliser.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)